

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 01466

Numéro SIREN : 397 555 327

Nom ou dénomination : VERTBAUDET

Ce dépôt a été enregistré le 11/06/2018 sous le numéro de dépôt 7507

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLÉ

445 boulevard Gambetta
CS 60455
59338 Tourcoing Cedex

VERTBAUDET SAS
216 rue Winoc Chocqueel
59200 Tourcoing

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : VERTBAUDET

Numéro RCS : 397 555 327

Numéro Gestion : 2005B01466

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse: 216 rue Winoc Chocqueel
59200 Tourcoing

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/12/2015

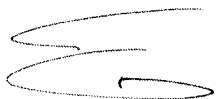
Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposé le : 06/06/2018

Sous le numéro : 7507

Délivré à Lille Métropole le 11 juin 2018

Le Greffier,



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : VBMAG		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12						
Adresse de l'entreprise 216 RUE WINOC CHOCQUEEL 59200 TOURCOING		Durée de l'exercice précédent* 12						
Numéro SIRET* 3 9 7 5 5 5 3 2 7 0 0 0 4 8		Néant ☐ *						
		Exercice N clos le, 31122015						
		N-1 31122014						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
		Fonds commercial (1)	AH	AI	1 862 000	12 614 890	12 634 890	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		35 216	35 216	
		Constructions	AP	AQ	762 910			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	355 239	298 909	122 206	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	13 934 901	5 405 627	3 278 986	
		Immobilisations en cours	AV	AW		220 124	589 064	
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	670 000	183	670 183	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières*	BH	BI		1 561 338	1 601 020	
TOTAL (II)		BJ	BK	37 721 337	17 585 051	20 136 287	18 931 566	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU	4 265 941	26 156	4 239 785	3 101 671
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	30 983		30 983	232 420
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	289 945	32 484	257 461	369 752
		Autres créances (3)	BZ	CA	1 832 892		1 832 892	4 156 905
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	258 087		258 087	421 952	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	1 832 755		1 832 755	1 546 034	
	TOTAL (III)	CJ	CK	8 510 603	58 640	8 451 963	9 828 734	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	46 231 941	17 643 691	28 588 250	28 760 300	
Renvois : (1) Dont droit au bail :				14 476 890				
		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :						
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :						
Immobilisations :								
		(3) Part à plus d'un an		CR		1 561 338		
		Créances :						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>VBMAG</u>			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 9 502 380)		DA	9 502 380	9 502 380
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	13 258 644	13 258 644
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	950 238	950 238
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	612	612
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)		DG		
	Report à nouveau		DH	(14 159 214)	(13 090 109)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(5 206 814)	(1 069 105)
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK	73 295	92 254
	TOTAL (I)		DL	4 419 141	9 644 913
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	72 003	102 950
	Provisions pour charges		DQ	12 128	799 633
	TOTAL (III)		DR	84 131	902 583
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	2 820 307	3 842 824
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)		DV	10 587 275	5 028 439
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	7 302 518	6 031 261
	Dettes fiscales et sociales		DY	2 329 243	2 739 484
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	411 234	230 505
	Autres dettes		EA	586 401	260 291
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	48 000	80 000
TOTAL (IV)		EC	24 084 978	18 212 804	
Ecart de conversion passif* (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	28 588 250	28 760 300	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	22 011 804	15 117 113
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : VBMAG								Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	43 317 127	FB		FC	43 317 127	45 048 100	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		2 246 952	
		FG	1 713 531	FH		FI	1 713 531		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	45 030 658	FK		FL	45 030 658	47 295 052	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	1 152 283	971 814	
	Autres produits (1) (11)					FQ	82 356	271 012	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	46 265 297	48 537 878
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	20 503 933	19 095 056	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(1 147 965)	241 929	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	20 391 787	19 874 980	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	815 352	941 840	
	Salaires et traitements*					FY	5 853 869	5 508 364	
	Charges sociales (10)					FZ	2 153 645	2 566 446	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	1 503 844	1 373 376	
						GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	37 373	34 456	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	42 128	851 883		
	Autres charges (12)				GE	46 758	130 024		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	50 200 724	50 618 354
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(3 935 427)	(2 080 476)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	670 000		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	205 504	270 363	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	875 504	270 363	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(875 504)	(270 363)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(4 810 931)	(2 350 840)	



Désignation de l'entreprise <u>VBMAG</u>				Néant ☐ *				
				Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	(450 000)	3 255 000		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	1 230 851	1 128 483		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	780 851	4 383 483		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	(20 359)	98 835		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	556 798	2 394 931		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	640 294	609 584		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	1 176 734	3 103 349		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(395 882)	1 280 134		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK		(1 600)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	47 046 148	52 921 361		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	52 252 962	53 990 467		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(5 206 814)	(1 069 105)		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2)	Dont	produits de location immobilières		HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP			
			- Crédit-bail immobilier		HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	70 042	42 863	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX			
	(9)	Dont transferts de charges			A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9							
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N			
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N			
					Charges antérieures	Produits antérieurs		

Détail produits et charges exceptionnels

[illegible]

 CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

S.A.S VBMAG
ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE
Clos le 31 décembre 2015

(Tous les chiffres sont exprimés en milliers d'euros : K€)



Les comptes annuels ont été établis suivant les conventions générales comptables conformément aux principes généraux d'établissement et de présentation des comptes annuels définis par le Code de Commerce, le décret 83-1020 du 29 Novembre 1983 et le règlement ANC n°2014-03 homologué par l'arrêté du 08 septembre 2014.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

La société SAS VBMAG applique depuis le premier janvier 2003 les dispositions du règlement 2000-06 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux passifs.

A compter du 1er janvier 2005, il est fait application des règlements CRC 2004- 06 du 23/11/2004 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et CRC 2002-10 du 12/12/2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs. Entre autres, ces règlements suppriment la notion de charges à étaler et de charges différées et définissent les charges constatées d'avance comme des actifs qui correspondent à des achats de biens ou de services dont la fourniture ou la prestation interviendra ultérieurement.

1 Faits caractéristiques

-L'année a été marquée par les ouvertures de 6 magasins au format « Retail Park », à savoir :

- le magasin de Blois (Parc commercial Les Sablons – VINEUIL), ouvert le 24 avril 2015
- le magasin de Cambrai, ouvert le 20 aout 2015 ;
- le magasin de Creil St Maximin, ouvert le 20 aout 2015 ;
- le magasin de Rambouillet (ZAC Le Brayphin – GAZERAN), ouvert le 20 aout 2015 ;
- le magasin de Belfort (ZI La Porte de Belfort – BESSONCOURT), le 23 octobre 2015 ;
- le magasin de Colmar Houssen, ouvert le 20 novembre 2015 ;

Auxquelles, il convient d'ajouter les 2 relocalisations en « Retail Park » des magasins de Carré Sénart, Plan de Campagne qui ont eu lieu au 1er semestre 2015.

Enfin, le magasin situé dans le Centre commercial Italie à PARIS a fermé en début d'année 2015.

- Les prévisions, préparées par le management, montrent qu'à ce stade, sauf retournement du marché, le Groupe ne sera pas en mesure de respecter les ratios financiers prévus dans les contrats bancaires au 30 juin 2016.

L'ensemble des Banques (Pool Bancaire), partie prenante au contrat bancaire, a été informé et le Groupe devrait obtenir un avenant au contrat au plus tard au 3^{ème} trimestre 2016, ce qui lui permettrait d'assurer sa continuité d'exploitation. Considérant la forte probabilité de conserver le soutien du Pool Bancaire, l'hypothèse de continuité d'exploitation a été maintenue pour l'établissement des comptes clos au 31 décembre 2015.

2 Méthode d'évaluation

2.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au bilan pour leur coût d'acquisition ou pour leur valeur d'apport.

La valeur brute des droits au bail est appréciée à partir de la valeur d'utilité de ces éléments. Une provision est constituée en cas de valeur d'inventaire inférieure à la valeur inscrite au bilan.

2.2 Immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les annuités d'amortissements sont calculées selon le mode linéaire en fonction de la durée probable d'utilisation.

Les principales durées sont

- Agencements et installations	6 ans
- Matériel de stockage, de conditionnement et autre matériel	5 ans
- Matériel informatique	4 ans
- Matériel de bureau	5 ans
- Mobilier	10 ans.

2.3 Immobilisations financières

Les titres de participation et autres immobilisations financières ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les titres immobilisés ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de la clôture.

2.4 Stocks

Les stocks de marchandises sont valorisés au prix de revient d'achat selon la méthode du coût moyen pondéré.

Le cas échéant, ils sont dépréciés par voie de provisions pour tenir compte de leur valeur de réalisation à la date de la clôture de l'exercice.

Au 31 décembre 2015, le montant des stocks bruts s'élève à 4 265 941 euros.

La provision pour dépréciation des stocks s'élèvent à 26 156 euros.

2.5 Autres éléments

Les autres éléments de l'actif circulant sont des créances inscrites pour leur valeur nominale sous déduction, le cas échéant, de provisions destinées à couvrir les risques de non recouvrement.

3 Immobilisations brutes

3.1 Immobilisations incorporelles

Montant au 31 décembre 2014	14 816 K€
Acquisitions de l'exercice et virements de poste	205K€
Sorties de l'exercice et virements poste	<u>(544)K€</u>
Montant au 31 décembre 2015	14 477K€

3.2 Immobilisations corporelles

Montant au 31 décembre 2014	18 399 K€
Acquisitions de l'exercice et virements de poste	3 944 K€
Sorties de l'exercice et virements poste	<u>(1 331) K€</u>
Montant au 31 décembre 2015	21 013 K€

Les immobilisations corporelles se ventilent selon les catégories suivantes :

- terrain :	35 K€
- constructions :	763 K€
- installations matériel et outillage :	654 K€
- installations agencements :	19 248 K€
- matériel de bureau et informatique	93 K€

Le montant des immobilisations corporelles en cours au 31 décembre 2015 s'élève à 220 124 euros ; pour un total d'immobilisations corporelles de 21 012 927 euros.

Les immobilisations encours correspondent exclusivement à des investissements (agencements et mobiliers) à destination des magasins en cours d'ouverture ou de rénovation.

3.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont toutes à échéance plus d'un an.

Montant au 31 décembre 2014	2 271 K€
Acquisitions de l'exercice	118 K€
Sorties de l'exercice	(158) K€
Montant au 31 décembre 2015	2 231 K€ €
Soit un total d'immobilisations brutes de :	37 721 K€

4 Amortissements et provisions

4.1 Amortissements

Au 31 décembre 2014	14 209 K€
Dotations de l'exercice	1 420 K €
Déduction suite aux sorties de l'exercice	(576) K€
Montant au 31 décembre 2015	15 053K€

Les amortissements sur immobilisations corporelles se ventilent selon les catégories suivantes :

- constructions : 763K€
- installations matériel et outillage : 355K€

- installations agencements : 13 845 K€

- matériel de bureau et informatique 90K€

Pour un montant global de 15 053K€ d'amortissement au 31 décembre 2015.

4.2 Dépréciations sur immobilisations incorporelles

Au 31 décembre 2014	2 181K€
Dotations de l'exercice	725K€
Déduction suite aux sorties de l'exercice	<u>(1 044K€)</u>
Montant au 31 décembre 2015	1 862K€

La dépréciation de 1 862K€ correspond à la dépréciation de droits aux baux concernant 10 magasins. La valeur brute de ces droits aux baux est de 3 451K€.

La dépréciation de l'année correspond à la valeur nette comptable des immobilisations incorporelles (droit au bail) de 2 magasins au 31 décembre 2015, un magasin sera cédé en 2016, l'autre a été réévalué par un cabinet indépendant.

4.3 Dépréciations sur immobilisations corporelles

Montant au 31 décembre 2014	165K€
Dotations de l'exercice	0K€
Déduction suite aux sorties de l'exercice	<u>(165K€)</u>
Montant au 31 décembre 2015	0K€

4.4 Dépréciations sur immobilisations financières

Montant au 31 décembre 2014	0K€
Dotations de l'exercice	670K€
Déduction suite aux sorties de l'exercice	<u>(0K€)</u>
Montant au 31 décembre 2015	670K€

La dotation correspond à la dépréciation des titres de participation du GIE GERCA au vu du montant des capitaux propres des comptes sociaux du GIE.

4.5 Provisions réglementées

Provisions au 31 décembre 2014	92K€
Dotations de l'exercice	4K€
Reprises de l'exercice	(23K€)

Montant au 31 décembre 2015	73K€
-----------------------------	------

Les provisions réglementées correspondent aux dotations aux amortissements dérogatoires. Ces amortissements sont calculés par différence entre les dotations aux amortissements comptables et les dotations fiscalement autorisées.

4.6 Provisions sur actifs circulants

Provisions au 31 décembre 2014	51K€
Dotations de l'exercice	59K€
Reprises de l'exercice	(50K€)

Montant au 31 décembre 2015	59K€
-----------------------------	------

5 Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dans le respect des principes comptables.

	Au 31.12.14	Augmentations	Reprises		Au 31.12.15
			Utilisées	Non utilisées	
Provision litiges commerciaux	35		16		19
Provisions litiges sociaux	68	30	25	20	53
Provision fidélité	800	12	800		12
TOTAL	903	42	840	20	84

Les provisions pour litiges sont évaluées sur la base des litiges en cours et des actions en défense de la société.

6 Capitaux Propres

Le capital est composé de 633 492 actions ordinaires au nominal de 15 euros chacune entièrement libérées, soit 9 502 380 €.

- Capitaux propres à l'ouverture	9 645K€
- Résultat de l'exercice	(5 207K€)
- Provisions réglementées	(19K€)
- Capitaux propres au 31 décembre 2015	4 419K€

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2014 a été affecté en report à nouveau pour 1 069 105€.

7 Filiales et participations

Participations	Valeur brute des titres	Valeur nette de titres	Quote-part de capital détenue en %	Capitaux propres au 31/12/14	Dividendes encaissés	Résultats exercice clos le 31/12/14	Chiffre d'affaires HT	Cautions et avals donnés	Prêts et avances
GIE GERCA	670 000 €	0 €	1.23%	1 982 636	Néant	24 710	1 266 431		

Compte tenu de la valeur des capitaux propres du GIE GERCA, nous avons constitué une provision pour dépréciation des titres à hauteur de 670.000€ au 31/12/2015.

8 Créances & Dettes

Les créances et dettes sont à échéance moins d'un an sauf les produits constatés d'avance pour 48 000 euros, et des emprunts bancaires pour 2 073 174 euros.

* Détail des charges à payer

Factures non parvenues	943K€
Factures non parvenues sur immobilisations	411K€
Charges fiscales à payer	744K€
Charges sociales à payer	397K€
Dettes sociales	34K€
Dettes intéressement	86K€
Dettes congés payés	431K€
Dettes primes	<u>130K€</u>
	3 176 K€

* Détail des produits à recevoir

Avoirs à recevoir	0K€
-------------------	-----

* Produits constatés d'avance 48K€

Il s'agit de l'étalement sur 5 ans d'une prise en charge par le bailleur des travaux pour la relocalisation du magasin de Dijon pour un montant de 160K€.

*Détail des charges constatées d'avance

Catalogues et mailings

Marketing & frais accessoires

Marge & frais accessoires

Crédits baux & locations 1 833K€

Charges externes

1 833K€

Comme indiqué dans les « faits caractéristiques », compte tenu de la forte probabilité de conserver le soutien du Pool Bancaire, la maturité et l'exigibilité des dettes bancaires restent inchangées.

9 Appartenance à un groupe

Les comptes de la société sont consolidés par intégration globale dans ceux de la SAS Cyrillus-VertBaudet Group, 216 rue Winoc Chocqueel 59200 Tourcoing, et ce suite à une option pour le régime d'Intégration Fiscale prévue à l'article 223A du Code Général Des Impôts à compter du 29 mars 2013.

Au regard de l'impôt sur les sociétés, le régime fiscal des groupes de sociétés s'applique dès le 1^{er} janvier 2014, la société mère étant Cyrillus-Vert Baudet Group

La société supporte une charge d'impôt sur les sociétés (intérêts et pénalités éventuels inclus) calculée sur ses résultats propres comme en l'absence d'option pour l'intégration. Les économies d'impôt réalisées par le groupe imputables aux déficits de la société seront conservées par la société Cyrillus Vert Baudet Group dès le 1^{er} janvier 2014.

10 Entreprises liées

10.1 Transactions avec les entreprises liées

Participations	0 €
Créances financières	0 €
Créances d'exploitation	236K€
Créances fiscales	677K€
Dettes financières	10 825K€
Dettes d'exploitation	3 521K€
Charges financières	70K€
Produits financiers	0 €

Toutes les transactions significatives entre la société et des entreprises liées sont conclues à des conditions normales de marché.

11 Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'analyse comme suit :

France	45 031€
Export	<u>0K€</u>
	45 031€

Il s'agit exclusivement de chiffres d'affaires réalisés par des ventes en magasins auprès de particuliers.

12 Transfert de charges

Les transferts de charges correspondent à des reclassements comptables en charges exceptionnels de frais de personnel comptabilisés nativement en charges exploitation sur les fermetures de magasin pour 262K€.

13 CICE

La société a comptabilisé un produit et une créance d'impôt sur les sociétés au titre du CICE de 326 654 € au 31 Décembre 2015. Cette somme se rapporte aux rémunérations versées sur la période allant du 1^{er} janvier au 31 Décembre 2015. Le produit d'impôt lié au CICE est comptabilisé en frais de personnel soit un compte comptable 64190000.

Le CICE a été affecté au financement de l'amélioration de la compétitivité au travers notamment d'efforts en matières d'investissement, d'innovation, de formation, de recrutement et de reconstitution du fonds de roulement".

14 Analyse du résultat financier

Le résultat financier se présente comme suit :

Détail des Produits Financiers

Autres intérêts et produits assimilés	0 K€
Dividendes reçus	0 K€
Différence positive de change	0 K€

Ligne GP	0K €
-----------------	-------------

Détails des Charges Financières

Intérêts et charges assimilés	206K€
Dotation financière aux provisions	670K€

Ligne GU	876K €
-----------------	---------------

15 Analyse du résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se présente comme suit :

Détail des Produits Exceptionnels

Reprise sur amortissements dérogatoires	23K€
Produits sur cessions d'éléments d'actifs financiers	(450 K€)
	1 208K€
Reprise dépréciation immobilisations	

Ligne HD	781K€
-----------------	--------------

Détails des Charges Exceptionnelles

VNC d'éléments d'actifs incorporels	544 K€
VNC d'éléments d'actifs corporels	13 K€
VNC d'éléments d'actifs financiers	0K€
Provision dépréciation des actifs incorporels	637K€

Provision dépréciation des actifs corporels	0K€
Dotations sur amortissements dérogatoires	4K€
Charges exceptionnelles de restructuration	(20K€)

Ligne HH	1 177 K€
-----------------	-----------------

16 Ventilation de l'effectif inscrit

Agents opérationnels et employés	231
Agents de maîtrise et assimilés cadres	68
Cadres	16
TOTAL	315

17 Informations complémentaires

Engagements financiers

17.1 Engagements

17.1.1 Engagement de location simple

Loyers N+1	3 705K€
Loyers N+2	2 182K€
Loyers N+3	639K€

17.1.2 Engagement donné

* Engagement par signature :0 eur

17.2 Engagements de retraite

La convention collective prévoit le versement d'une indemnité au moment du départ du personnel à la retraite.

Les engagements au 31/12/2015 sont estimés à 532 K€.

L'engagement de l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 est établi sur la projection de l'année 2015 de l'actuaire Mercer.

Cet engagement a été calculé en prenant les hypothèses suivantes :

- Méthode de calcul choisie : Méthode des unités de crédit prospective
- Table de mortalité : TV - TD 2004-2006 (table A1 et A2)
- Taux d'inflation : 2 %
- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 3 % (cadres) , 2,5 % (non cadres)
- Turn over : défini en fonction de l'âge
- Age de départ à la retraite : 62 ans

18 Rémunérations des dirigeants

Le Président n'est pas rémunéré par la société.

19 Impôts

19.1 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Résultat (K€)		Impôt	Résultat net
	Bases avant Impôt	Impôt dû	Résultat net comptable
Courant	(4 812)		(4 812)
Exceptionnel	(395)	0	(395)
Total	(5 207)	0	(5 207)

19.2 Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

19.2.1 Impact sur le résultat de l'exercice

	Impact sur le bénéfice	Effet fiscal
Bénéfice comptable	(5 207€°)	
Dotations aux provisions réglementées	4 K€	1K€
Reprises sur provisions réglementées	(23K€)	(8K€)
Bénéfice hors évaluations fiscales dérogatoires	(5 188K€)	

19.2.2 Impact sur les capitaux propres

	Impact sur les capitaux	Effet fiscal
Capitaux propres d'après les comptes annuels	4 419K€	
Provisions réglementées	73K€	24K€
Capitaux propres hors évaluations fiscales dérogatoires	4 346K€	

19.3 Accroissement et allègement de la dette future d'impôts

Nature	Bases			Impôts		
	Au 31/12/2014	Variations nettes	Au 31/12/2015	Au 31/12/14 Créances en + Dettes en -	Variations nettes Produits en + Charges en -	Au 31/12/15 Créances en + Dettes en -
				33,33%		33,33%
Provisions réglementées	92	-19	73	(31)	7	(24)
Participation	0	0	0	0	0	0
Organic et TGS	204	-16	188	(68)	5	(63)
Report déficitaire	0	0	0	0	0	0
Charges à répartir						
Total	295	-35	261	(99)	12	(87)

19.4 Déficits reportables

Le montant des déficits reportables se décompose de la manière suivante :

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	2 397K€
Montant des déficits de l'exercice	<u>5 587K€</u>
Total des déficits restant à reporter au 31 décembre 2015	7 984K€

20 Evénements post-clôture

Aucun événement postérieur à la clôture n'est intervenu.

21 Honoraires commissaires aux comptes

Conformément à la lettre de mission et en application du décret n°2008-1487 du 30 décembre 2008, le montant des honoraires est de 2 0 000 euros concernant la société VB MAG pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

A handwritten signature in black ink is written over a rectangular stamp. The stamp contains a small icon of a hand with fingers spread, followed by the text "CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL" in a bold, sans-serif font.

VB MAG
Société par Actions Simplifiée au capital de 9 502 380 €
Siège social : 216, rue Winoc Chocqueel - 59200 TOURCOING
397.555.327 R.C.S. Lille Métropole

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Le Président propose à l'associé unique de bien vouloir approuver les comptes annuels tels qu'ils lui sont présentés et qui font apparaître une perte nette de (5 206 813,62) € et lui propose l'affectation ci-après :

Origine

- Résultat de l'exercice clos le 31.12.2015	(5 206 813,62) €
- Report à nouveau de l'exercice antérieur	(14 159 214,94) €
Total à affecter	(19 366 028,56) €

Affectation

- Au poste « Report à nouveau »	(19 366 028,56) €
Total affecté	(19 366 028,56) €

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, le Président rappelle à l'associé unique qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois exercices précédents.

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE
LE 31 MAI 2016 (11H00)

DEUXIEME DECISION

(Affectation du résultat de l'exercice)

L'associé unique, sur proposition du Président et après approbation des comptes annuels qui lui ont été présentés, se traduisant par une perte nette de (5 206 813,62) €, décide l'affectation suivante :

Origine

- Résultat de l'exercice clos le 31.12.2015	(5 206 813,62) €
- Report à nouveau de l'exercice antérieur	(14 159 214,94) €
Total à affecter	(19 366 028,56) €

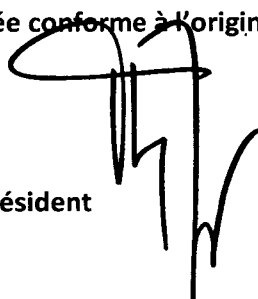
Affectation

- Au poste « Report à nouveau »	(19 366 028,56) €
Total affecté	(19 366 028,56) €

Pour satisfaire aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

Copie certifiée conforme à l'original

Le Président



VBMAG

**Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2015)



Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2015)

A l'Associé unique
VB MAG
216 Rue Winoc Chocqueel
59200 Tourcoing

Madame, Monsieur,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société VB MAG, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

PricewaterhouseCoopers Audit, Bâtiment ONIX 594 Avenue Willy Brandt, 59777 EURLILLE
Téléphone: +33 (0)3 20 12 49 00, Fax: +33 (0)3 20 12 49 49, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362 Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude relative à la continuité d'exploitation exposée dans les notes « 1 Faits caractéristiques » et « 8 Créances et dettes » de l'annexe.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables

La note 2.1 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des immobilisations incorporelles.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence éventuelle des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 2 mai 2016

Le Commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Philippe Aerts

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : VB MAG Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 216 RUE WINOC CHOCQUEEL 59200 TOURCOING Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 9 7 5 5 5 3 2 7 0 0 0 4 8 Néant ☐ *

				Exercice N clos le, <u>31122015</u>	N-1 <u>31122014</u>
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ*	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI	1 862 000	12 614 890
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO	35 216	35 216
	Constructions	AP	AQ	762 910	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	355 239	298 909
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	13 934 901	5 405 627
	Immobilisations en cours	AV	AW	220 124	589 064
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	670 000	183
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	1 561 338	1 601 020
	TOTAL (II)	BJ	BK	17 585 051	20 136 287
					18 931 566
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	BM		
		BN	BO		
		BP	BQ		
		BR	BS		
		BT	BU	26 156	4 239 785
	CRÉANCES	BV	BW	30 983	232 420
		BX	BY	32 484	257 461
		BZ	CA	1 832 892	4 156 905
		CB	CC		
	DIVERS	CD	CE		
		CF	CG	258 087	421 952
		CH	CI	1 832 755	1 546 034
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CJ	CK	58 640	8 451 963
	TOTAL (III)				9 828 734
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	17 643 691	28 588 250
Renvois : (1) Dont droit au bail :					28 760 300
Clause de réserve de propriété : *					
(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :					
(3) Part à plus d'un an					
Stocks :					
Créances :					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise VBMAG				Néant ☐ *		
				Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 9 502 380)		DA	9 502 380	9 502 380	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	13 258 644	13 258 644	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC			
	Réserve légale (3)		DD	950 238	950 238	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	612	612	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG			
	Report à nouveau		DH	(14 159 214)	(13 090 109)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(5 206 814)	(1 069 105)	
	Subventions d'investissement		DJ			
	Provisions réglementées *		DK	73 295	92 254	
	TOTAL (I)		DL	4 419 141	9 644 913	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
Avances conditionnées		DN				
TOTAL (II)		DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	72 003	102 950	
	Provisions pour charges		DQ	12 128	799 633	
	TOTAL (III)		DR	84 131	902 583	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS			
	Autres emprunts obligataires		DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	2 820 307	3 842 824	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	10 587 275	5 028 439	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	7 302 518	6 031 261	
	Dettes fiscales et sociales		DY	2 329 243	2 739 484	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	411 234	230 505	
	Autres dettes		EA	586 401	260 291	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	48 000	80 000	
TOTAL (IV)		EC	24 084 978	18 212 804		
Ecart de conversion passif* (V)		ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	28 588 250	28 760 300		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Écart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	22 011 804	15 117 113
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : VBMAGNéant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N - 1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	43 317 127	FB		FC	43 317 127	45 048 100		
	Production vendue biens * services *	FD		FE		FF		2 246 952		
		FG	1 713 531	FH		FI	1 713 531			
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	45 030 658	FK		FL	45 030 658	47 295 052		
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	1 152 283	971 814		
	Autres produits (1) (11)					FQ	82 356	271 012		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	46 265 297	48 537 878	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	20 503 933	19 095 056	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	(1 147 965)	241 929	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	20 391 787	19 874 980	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	815 352	941 840	
	Salaires et traitements*						FY	5 853 869	5 508 364	
	Charges sociales (10)						FZ	2 153 645	2 566 446	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*						GA	1 503 844	1 373 376
								GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	37 373	34 456
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	42 128	851 883	
	Autres charges (12)						GE	46 758	130 024	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	50 200 724	50 618 354	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(3 935 427)	(2 080 476)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	670 000		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	205 504	270 363	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	875 504	270 363	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(875 504)	(270 363)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(4 810 931)	(2 350 840)		

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise VBMAG				Néant ☐ *																					
				Exercice N		Exercice N - 1																			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	(450 000)	3 255 000																			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB																					
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	1 230 851	1 128 483																			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	780 851	4 383 483																			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	(20 359)	98 835																			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	556 798	2 394 931																			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	640 294	609 584																			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	1 176 734	3 103 349																			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(395 882)	1 280 134																			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				IJ																					
Impôts sur les bénéfices * (X)				IK		(1 600)																			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				IL	47 046 148	52 921 361																			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	52 252 962	53 990 467																			
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(5 206 814)	(1 069 105)																			
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO																				
	(2)	Dont	produits de location immobilières		HY																				
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG																				
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP																				
			- Crédit-bail immobilier		HQ																				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH																				
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ																				
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	70 042	42 863																		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX																				
	(9)	Dont transferts de charges			A1																				
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2																				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3																				
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4																				
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9																								
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				<table border="1"> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges exceptionnelles</th> <th>Produits exceptionnels</th> </tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> </table>			Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels														
Exercice N																									
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels																								
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				<table border="1"> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges antérieures</th> <th>Produits antérieurs</th> </tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td></tr> </table>			Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs														
Exercice N																									
Charges antérieures	Produits antérieurs																								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

S.A.S VBMAG
ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE
Clos le 31 décembre 2015

(Tous les chiffres sont exprimés en milliers d'euros : K€)

Les comptes annuels ont été établis suivant les conventions générales comptables conformément aux principes généraux d'établissement et de présentation des comptes annuels définis par le Code de Commerce, le décret 83-1020 du 29 Novembre 1983 et le règlement ANC n°2014-03 homologué par l'arrêté du 08 septembre 2014.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

La société SAS VBMAG applique depuis le premier janvier 2003 les dispositions du règlement 2000-06 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux passifs.

A compter du 1er janvier 2005, il est fait application des règlements CRC 2004- 06 du 23/11/2004 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et CRC 2002-10 du 12/12/2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs. Entre autres, ces règlements suppriment la notion de charges à étaler et de charges différées et définissent les charges constatées d'avance comme des actifs qui correspondent à des achats de biens ou de services dont la fourniture ou la prestation interviendra ultérieurement.

1 Faits caractéristiques

-L'année a été marquée par les ouvertures de 6 magasins au format « Retail Park », à savoir :

- le magasin de Blois (Parc commercial Les Sablons – VINEUIL), ouvert le 24 avril 2015
- le magasin de Cambrai, ouvert le 20 août 2015 ;
- le magasin de Creil St Maximin, ouvert le 20 août 2015 ;
- le magasin de Rambouillet (ZAC Le Brayphin – GAZERAN), ouvert le 20 août 2015 ;
- le magasin de Belfort (ZI La Porte de Belfort – BESSONCOURT), le 23 octobre 2015 ;
- le magasin de Colmar Houssen, ouvert le 20 novembre 2015 ;

Auxquelles, il convient d'ajouter les 2 relocalisations en « Retail Park » des magasins de Carré Sénart, Plan de Campagne qui ont eu lieu au 1er semestre 2015.

Enfin, le magasin situé dans le Centre commercial Italie à PARIS a fermé en début d'année 2015.

- Les prévisions, préparées par le management, montrent qu'à ce stade, sauf retournement du marché, le Groupe ne sera pas en mesure de respecter les ratios financiers prévus dans les contrats bancaires au 30 juin 2016.

L'ensemble des Banques (Pool Bancaire), partie prenante au contrat bancaire, a été informé et le Groupe devrait obtenir un avenant au contrat au plus tard au 3^{ème} trimestre 2016, ce qui lui permettrait d'assurer sa continuité d'exploitation. Considérant la forte probabilité de conserver le soutien du Pool Bancaire, l'hypothèse de continuité d'exploitation a été maintenue pour l'établissement des comptes clos au 31 décembre 2015.

2 Méthode d'évaluation

2.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au bilan pour leur coût d'acquisition ou pour leur valeur d'apport.

La valeur brute des droits au bail est appréciée à partir de la valeur d'utilité de ces éléments. Une provision est constituée en cas de valeur d'inventaire inférieure à la valeur inscrite au bilan.

2.2 Immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les annuités d'amortissements sont calculées selon le mode linéaire en fonction de la durée probable d'utilisation.

Les principales durées sont

- Agencements et installations	6 ans
- Matériel de stockage, de conditionnement et autre matériel	5 ans
- Matériel informatique	4 ans
- Matériel de bureau	5 ans
- Mobilier	10 ans.

2.3 Immobilisations financières

Les titres de participation et autres immobilisations financières ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les titres immobilisés ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de la clôture.

2.4 Stocks

Les stocks de marchandises sont valorisés au prix de revient d'achat selon la méthode du coût moyen pondéré.

Le cas échéant, ils sont dépréciés par voie de provisions pour tenir compte de leur valeur de réalisation à la date de la clôture de l'exercice.

Au 31 décembre 2015, le montant des stocks bruts s'élève à 4 265 941 euros.

La provision pour dépréciation des stocks s'élèvent à 26 156 euros.

2.5 Autres éléments

Les autres éléments de l'actif circulant sont des créances inscrites pour leur valeur nominale sous déduction, le cas échéant, de provisions destinées à couvrir les risques de non recouvrement.

3 Immobilisations brutes

3.1 Immobilisations incorporelles

Montant au 31 décembre 2014	14 816 K€
Acquisitions de l'exercice et virements de poste	205 K€
Sorties de l'exercice et virements poste	<u>(544) K€</u>
Montant au 31 décembre 2015	14 477 K€

3.2 Immobilisations corporelles

Montant au 31 décembre 2014	18 399 K€
Acquisitions de l'exercice et virements de poste	3 944 K€
Sorties de l'exercice et virements poste	<u>(1 331) K€</u>
Montant au 31 décembre 2015	21 013 K€

Les immobilisations corporelles se ventilent selon les catégories suivantes :

- terrain :	35 K€
- constructions :	763 K€
- installations matériel et outillage :	654 K€
- installations agencements :	19 248 K€
- matériel de bureau et informatique	93 K€

Le montant des immobilisations corporelles en cours au 31 décembre 2015 s'élève à 220 124 euros ; pour un total d'immobilisations corporelles de 21 012 927 euros.

Les immobilisations encours correspondent exclusivement à des investissements (agencements et mobiliers) à destination des magasins en cours d'ouverture ou de rénovation.

3.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont toutes à échéance plus d'un an.

Montant au 31 décembre 2014	2 271 K€
Acquisitions de l'exercice	118 K€
Sorties de l'exercice	(158) K€
Montant au 31 décembre 2015	2 231 K€ €
Soit un total d'immobilisations brutes de :	37 721 K€

4 Amortissements et provisions

4.1 Amortissements

Au 31 décembre 2014	14 209 K€
Dotations de l'exercice	1 420 K €
Déduction suite aux sorties de l'exercice	(576) K€
Montant au 31 décembre 2015	15 053K€

Les amortissements sur immobilisations corporelles se ventilent selon les catégories suivantes :

- constructions :	763K€
- installations matériel et outillage :	355K€

- installations agencements : 13 845 K€

- matériel de bureau et informatique 90K€

Pour un montant global de 15 053K€ d'amortissement au 31 décembre 2015.

4.2 Dépréciations sur immobilisations incorporelles

Au 31 décembre 2014	2 181K€
Dotations de l'exercice	725K€
Déduction suite aux sorties de l'exercice	<u>(1 044K€)</u>
Montant au 31 décembre 2015	1 862K€

La dépréciation de 1 862K€ correspond à la dépréciation de droits aux baux concernant 10 magasins. La valeur brute de ces droits aux baux est de 3 451K€.

La dépréciation de l'année correspond à la valeur nette comptable des immobilisations incorporelles (droit au bail) de 2 magasins au 31 décembre 2015, un magasin sera cédé en 2016, l'autre a été réévalué par un cabinet indépendant.

4.3 Dépréciations sur immobilisations corporelles

Montant au 31 décembre 2014	165K€
Dotations de l'exercice	0K€
Déduction suite aux sorties de l'exercice	<u>(165K€)</u>
Montant au 31 décembre 2015	0K€

4.4 Dépréciations sur immobilisations financières

Montant au 31 décembre 2014	0K€
Dotations de l'exercice	670K€
Déduction suite aux sorties de l'exercice	<u>(0K€)</u>
Montant au 31 décembre 2015	670K€

La dotation correspond à la dépréciation des titres de participation du GIE GERCA au vu du montant des capitaux propres des comptes sociaux du GIE.

4.5 Provisions réglementées

Provisions au 31 décembre 2014	92K€
Dotations de l'exercice	4K€
Reprises de l'exercice	(23K€)
Montant au 31 décembre 2015	73K€

Les provisions réglementées correspondent aux dotations aux amortissements dérogatoires. Ces amortissements sont calculés par différence entre les dotations aux amortissements comptables et les dotations fiscalement autorisées.

4.6 Provisions sur actifs circulants

Provisions au 31 décembre 2014	51K€
Dotations de l'exercice	59K€
Reprises de l'exercice	(50K€)
Montant au 31 décembre 2015	59K€

5 Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dans le respect des principes comptables.

	Au 31.12.14	Augmentations	Reprises		Au 31.12.15
			Utilisées	Non utilisées	
Provision litiges commerciaux	35		16		19
Provisions litiges sociaux	68	30	25	20	53
Provision fidélité	800	12	800		12
TOTAL	903	42	840	20	84

Les provisions pour litiges sont évaluées sur la base des litiges en cours et des actions en défense de la société.

6 Capitaux Propres

Le capital est composé de 633 492 actions ordinaires au nominal de 15 euros chacune entièrement libérées, soit 9 502 380 €.

- Capitaux propres à l'ouverture	9 645K€
- Résultat de l'exercice	(5 207K€)
- Provisions réglementées	(19K€)
- Capitaux propres au 31 décembre 2015	4 419K€

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2014 a été affecté en report à nouveau pour 1 069 105€.

7 Filiales et participations

Participations	Valeur brute des titres	Valeur nette de titres	Quote-part de capital détenue en %	Capitaux propres au 31/12/14	Dividendes encaissés	Résultats exercice clos le 31/12/14	Chiffre d'affaires HT	Cautions et avals donnés	Prêts et avances
GIE GERCA	670 000 €	0 €	1.23%	1 982 636	Néant	24 710	1 266 431		

Compte tenu de la valeur des capitaux propres du GIE GERCA, nous avons constitué une provision pour dépréciation des titres à hauteur de 670.000€ au 31/12/2015.

8 Créances & Dettes

Les créances et dettes sont à échéance moins d'un an sauf les produits constatés d'avance pour 48 000 euros, et des emprunts bancaires pour 2 073 174 euros.

* Détail des charges à payer

Factures non parvenues	943K€
Factures non parvenues sur immobilisations	411K€
Charges fiscales à payer	744K€
Charges sociales à payer	397K€
Dettes sociales	34K€
Dettes intéressement	86K€
Dettes congés payés	431K€
Dettes primes	<u>130K€</u>
	3 176 K€

* Détail des produits à recevoir

Avoirs à recevoir	0K€
-------------------	-----

* Produits constatés d'avance 48K€

Il s'agit de l'étalement sur 5 ans d'une prise en charge par le bailleur des travaux pour la relocalisation du magasin de Dijon pour un montant de 160K€.

*Détail des charges constatées d'avance

Catalogues et mailings	
Marketing & frais accessoires	
Marge & frais accessoires	
Crédits baux & locations	1 833K€
Charges externes	
	1 833K€

Comme indiqué dans les « faits caractéristiques », compte tenu de la forte probabilité de conserver le soutien du Pool Bancaire, la maturité et l'exigibilité des dettes bancaires restent inchangées.

9 Appartenance à un groupe

Les comptes de la société sont consolidés par intégration globale dans ceux de la SAS Cyrillus-VertBaudet Group, 216 rue Winoc Chocqueel 59200 Tourcoing, et ce suite à une option pour le régime d'Intégration Fiscale prévue à l'article 223A du Code Général Des Impôts à compter du 29 mars 2013.

Au regard de l'impôt sur les sociétés, le régime fiscal des groupes de sociétés s'applique dès le 1^{er} janvier 2014, la société mère étant Cyrillus-Vert Baudet Group

La société supporte une charge d'impôt sur les sociétés (intérêts et pénalités éventuels inclus) calculée sur ses résultats propres comme en l'absence d'option pour l'intégration. Les économies d'impôt réalisées par le groupe imputables aux déficits de la société seront conservées par la société Cyrillus Vert Baudet Group dès le 1^{er} janvier 2014.

10 Entreprises liées

10.1 Transactions avec les entreprises liées

Participations	0 €
Créances financières	0 €
Créances d'exploitation	236K€
Créances fiscales	677K€
Dettes financières	10 825K€
Dettes d'exploitation	3 521K€
Charges financières	70K€
Produits financiers	0 €

Toutes les transactions significatives entre la société et des entreprises liées sont conclues à des conditions normales de marché.

11 Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'analyse comme suit :

France	45 031€
Export	<u>0K€</u>
	45 031€

Il s'agit exclusivement de chiffres d'affaires réalisés par des ventes en magasins auprès de particuliers.

12 Transfert de charges

Les transferts de charges correspondent à des reclassements comptables en charges exceptionnels de frais de personnel comptabilisés nativement en charges exploitation sur les fermetures de magasin pour 262K€.

13 CICE

La société a comptabilisé un produit et une créance d'impôt sur les sociétés au titre du CICE de 326 654 € au 31 Décembre 2015. Cette somme se rapporte aux rémunérations versées sur la période allant du 1^{er} janvier au 31 Décembre 2015. Le produit d'impôt lié au CICE est comptabilisé en frais de personnel soit un compte comptable 64190000.

Le CICE a été affecté au financement de l'amélioration de la compétitivité au travers notamment d'efforts en matières d'investissement, d'innovation, de formation, de recrutement et de reconstitution du fonds de roulement".

14 Analyse du résultat financier

Le résultat financier se présente comme suit :

Détail des Produits Financiers

Autres intérêts et produits assimilés	0 K€
Dividendes reçus	0 K€
Différence positive de change	0 K€
Ligne GP	0K €

Détails des Charges Financières

Intérêts et charges assimilés	206K€
Dotation financière aux provisions	670K€
Ligne GU	876K €

15 Analyse du résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se présente comme suit :

Détail des Produits Exceptionnels

Reprise sur amortissements dérogatoires	23K€
Produits sur cessions d'éléments d'actifs financiers	(450 K€)
	1 208K€
Reprise dépréciation immobilisations	
Ligne HD	781K€

Détails des Charges Exceptionnelles

VNC d'éléments d'actifs incorporels	544 K€
VNC d'éléments d'actifs corporels	13 K€
VNC d'éléments d'actifs financiers	0K€
Provision dépréciation des actifs incorporels	637K€

Provision dépréciation des actifs corporels	0K€
Dotations sur amortissements dérogatoires	4K€
Charges exceptionnelles de restructuration	(20K€)

Ligne HH 1 177 K€

16 Ventilation de l'effectif inscrit

Agents opérationnels et employés	231
Agents de maîtrise et assimilés cadres	68
Cadres	16
TOTAL	315

17 Informations complémentaires

Engagements financiers

17.1 Engagements

17.1.1 Engagement de location simple

Loyers N+1	3 705K€
Loyers N+2	2 182K€
Loyers N+3	639K€

17.1.2 Engagement donné

* Engagement par signature : 0 eur

17.2 Engagements de retraite

La convention collective prévoit le versement d'une indemnité au moment du départ du personnel à la retraite.

Les engagements au 31/12/2015 sont estimés à 532 K€.

L'engagement de l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 est établi sur la projection de l'année 2015 de l'actuaire Mercer.

Cet engagement a été calculé en prenant les hypothèses suivantes :

- Méthode de calcul choisie : Méthode des unités de crédit prospective
- Table de mortalité : TV - TD 2004-2006 (table A1 et A2)
- Taux d'inflation : 2 %
- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 3 % (cadres) , 2,5 % (non cadres)
- Turn over : défini en fonction de l'âge
- Age de départ à la retraite : 62 ans

18 Rémunérations des dirigeants

Le Président n'est pas rémunéré par la société.

19 Impôts

19.1 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Résultat (K€)	Impôt		Résultat net
	Bases avant Impôt	Impôt dû	Résultat net comptable
Courant	(4 812)		(4 812)
Exceptionnel	(395)	0	(395)
Total	(5 207)	0	(5 207)

19.2 Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

19.2.1 Impact sur le résultat de l'exercice

	Impact sur le bénéfice	Effet fiscal
Bénéfice comptable	(5 207€°)	
Dotations aux provisions réglementées	4 K€	1K€
Reprises sur provisions réglementées	(23K€)	(8K€)
Bénéfice hors évaluations fiscales dérogatoires	(5 188K€)	

19.2.2 Impact sur les capitaux propres

	Impact sur les capitaux	Effet fiscal
Capitaux propres d'après les comptes annuels	4 419K€	
Provisions réglementées	73K€	24K€
Capitaux propres hors évaluations fiscales dérogatoires	4 346K€	

19.3 Accroissement et allègement de la dette future d'impôts

Nature	Bases			Impôts		
	Au 31/12/2014	Variations nettes	Au 31/12/2015	Au 31/12/14 Créances en + Dettes en -	Variations nettes Produits en + Charges en -	Au 31/12/15 Créances en + Dettes en -
				33,33%		33,33%
Provisions réglementées	92	-19	73	(31)	7	(24)
Participation	0	0	0	0	0	0
Organic et TGS	204	-16	188	(68)	5	(63)
Report déficitaire	0	0	0	0	0	0
Charges à répartir						
Total	295	-35	261	(99)	12	(87)

19.4 Déficits reportables

Le montant des déficits reportables se décompose de la manière suivante :

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	2 397K€
Montant des déficits de l'exercice	<u>5 587K€</u>
Total des déficits restant à reporter au 31 décembre 2015	7 984K€

20 Evénements post-clôture

Aucun événement postérieur à la clôture n'est intervenu.

21 Honoraires commissaires aux comptes

Conformément à la lettre de mission et en application du décret n°2008-1487 du 30 décembre 2008, le montant des honoraires est de 2 0 000 euros concernant la société VB MAG pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.